

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura |
| Herausgeber: | Association pour la défense des intérêts du Jura |
| Band: | 29 (1958) |
| Heft: | 4 |
| Rubrik: | Chronique économique |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des choses, Monsieur E. Erismann nous présente la ville au cours des siècles, réfugiée d'abord dans son « impérieux besoin de sécurité » puis bousculée par les « nécessités contradictoires » d'une époque — la nôtre — qui veut qu'on ne devienne soi-même qu'en allant de l'avant. Au cours d'une exposition directe et vivante où l'auteur a fait foin de la pédanterie et des descriptions scolaires, il nous montre la cité et ses « treize francs villages » dans le miroitement de son passé géographique, historique, politique et économique. Et le plaisir est grand de découvrir ce qui est rarement commun à ce genre d'ouvrage : de la personnalité dans le texte comme dans les images ; celles-ci réellement remarquables et dues à Monsieur J. Chausse. Editions du Griffon, Neuchâtel.

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Comptes de la Confédération pour 1957. — Les comptes de la Confédération pour 1957 se soldent par un bénéfice de 182 millions de francs, alors que le budget en prévoyait un de 323 millions. Pour la première fois depuis 1944, le découvert du bilan tombe au dessous de 7 milliards (6975 millions contre 7157 millions à fin 1956). L'excédent de recettes du compte financier est de 202 millions de francs, les dépenses ayant atteint 2238 millions et les recettes 2440 millions. La diminution du bénéfice prévu est due essentiellement aux crédits supplémentaires votés par les Chambres, en majeure partie pour la défense nationale.

Finances cantonales. — Alors que les finances de la Confédération continuent d'évoluer favorablement, une tendance inverse se manifeste dans celles des cantons.

En 1955, on comptait 5 cantons dont les comptes étaient déficitaires. En 1956, on en comptait 10. Si les budgets sont confirmés par les comptes effectifs, ce nombre sera de 19 pour l'exercice 1957 et de 20 pour 1958. Seuls les cantons de Zurich, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Tessin et Neuchâtel prévoient encore un excédent de recettes pour cette année.

Perspectives. — A l'assemblée de la Banque Nationale Suisse, M. le Dr W. Schwegler, président de la direction générale, a souligné que dans maintes entreprises industrielles l'entrée des commandes s'est ralentie et la réserve de travail a légèrement baissé. L'évolution de la situation dans les mois à venir dépend néanmoins essentiellement de la marche de l'économie mondiale. Toutefois, lorsque la conjoncture mondiale fléchit, la concurrence étrangère se renforce rapidement. C'est pourquoi il importe qu'employeurs et employés suisses fassent tout leur possible en vue de maintenir notre capacité de concurrence sur le plan international.

Récents emprunts. — Divers emprunts obligatoires ont été émis ces derniers temps au taux de 4 1/2 % et à un prix d'émission fixé géné-

ralement à 100,60 % (Forces Motrices du Blénio 30 millions, Grande Dixence 50 millions, Forces Motrices de la Gougra 30 millions, Ville de Genève 30 millions, Canton du Valais 15 millions).

Le calendrier des émissions prévoit encore une série d'emprunts totalisant 415 millions d'ici au mois de juillet.

Tous les emprunts récemment lancés ont remporté un grand succès et les souscriptions ont dû être fortement réduites.

Salon de Genève. — A Genève s'est tenu du 13 au 23 mars le Salon International de l'Automobile, seul grand salon international organisé ce printemps pour toutes les catégories de véhicules à moteur.

Il groupait 992 exposants et occupait une surface agrandie de 31 811 mètres carrés.

Travailleurs étrangers. — L'évolution de l'économie suisse pendant l'année 1957 s'est caractérisée par une nouvelle expansion notable de l'emploi, bien que cette expansion se soit quelque peu ralentie dans certains secteurs. Sur le marché du travail, cette évolution s'est traduite par des engagements de travailleurs étrangers en nombre encore accru. Les permis de séjour délivrés au cours de l'année 1957 à des travailleurs étrangers par les autorités fédérales et cantonales ont atteint un total de 298 267, ce qui fait 28 910 de plus qu'en 1956.

Fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants. — Les nouveaux placements et les remplacements de capitaux effectués au cours du premier trimestre 1958 par le fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants se sont élevés à la somme de 129,5 millions de francs.

Au 31 mars 1958, la valeur portée en compte de la totalité des capitaux placés s'élève à 4432,4 millions de francs. Elle se répartit entre les catégories suivantes d'emprunteurs, en millions de francs : Confédération 662,3 (662,9 à fin décembre 1957), cantons 688 (648,5), communes 569,4 (553,2), centrales de lettres de gage 1205,6 (1165,5), banques cantonales 757,2 (734,2), institutions de droit public 11,5 (11,5) et entreprises semi-publiques 538,4 (529).

Le rendement moyen des capitaux placés s'élève, au 31 mars 1958, à 3,14 %, contre 3,10 % à la fin de 1957.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37